Canadian Federation of Library Associations
Fédération canadienne des associations de bibliothèques

Défis auxquels font face les bibliothèques : Programmes et collections appuyant les communautés LGBTQIA2S+ – Directives du Comité sur la liberté intellectuelle de la FCAB-CFLA.

Partout au Canada, les bibliothèques subissent des pressions accrues pour retirer les documents de bibliothèque et annuler les programmes qui présentent des sujets et des présentateurs LGBTQIA2S+. Le Comité sur la liberté intellectuelle de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques/Canadian Federation of Library Associations (FCAB-CFLA) appuie la décision des bibliothèques canadiennes de défendre la liberté intellectuelle et de promouvoir la diversité et l'inclusion par l'entremise de leurs collections et de leurs programmes.

Une bibliothèque est un endroit où les gens de tous âges peuvent accéder à l'information et en apprendre davantage sur eux-mêmes et sur les autres, y compris sur les questions de genre et de sexualité. Les bibliothèques disposent d'un large éventail de documents et de services, reflétant ainsi la diversité des communautés que nous servons et offrant une fenêtre sur le vaste monde. Bien que certaines personnes considèrent que le contenu, les conférenciers, les auteurs ou les sujets sont inappropriés, d'autres les trouvent intéressants, agréables et éducatifs.

Les bibliothèques résistent à la censure, conformément à la Déclaration sur la liberté intellectuelle et les bibliothèques de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques, qui stipule ce qui suit :

> *Il incombe aux bibliothèques de garantir et de faciliter l'accès à toutes expressions du savoir et aux activités intellectuelles, y compris celles que certains éléments de la société jugeraient non conventionnelles, impopulaires ou inacceptables. À cette fin, les bibliothèques achèteront et mettront à la disposition des usagers le plus grand choix de documents possible.* [1]

De plus, les bibliothèques canadiennes ont la responsabilité de contribuer à une culture qui reconnaît la diversité et favorise l'inclusion sociale sans égard au patrimoine, à l'éducation, aux croyances, à la race, à la religion, au sexe, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à l'identité sexuelle, à une déficience physique ou mentale ou au revenu[2].

La présentation de contenu et de conférenciers des communautés LGBTQIA2S+ pendant le Mois de la fierté est conforme au rôle que joue depuis longtemps la bibliothèque pour favoriser la bonne entente entre les membres de la communauté tout au long de l'année. Ce n'est pas tout le monde qui soutiendra les nombreux services, contenus, sujets, auteurs ou conférenciers offerts par la bibliothèque, et nous respectons le droit de chacun de choisir ce qui lui convient le mieux. La diversité des points de vue, des idées et des perspectives représentés dans les programmes et les collections permet aux personnes intéressées d'en apprendre davantage sur elles-mêmes et sur leurs voisins.

---

[1] Déclaration sur la liberté intellectuelle et les bibliothèques de la FCAB-CFLA http://cfla-fcab.ca/fr/lignes-directrices-et-exposes-de-position/declaration-sur-la-liberte-intellectuelle-et-les-bibliotheques/

[2] Énoncé sur la diversité et l'inclusion de la FCAB-CFLA http://cfla-fcab.ca/fr/lignes-directrices-et-exposes-de-position/enonce-sur-la-diversite-et-linclusion/

Les questions ou les commentaires relatifs au présent mémoire ou aux enjeux liés à la liberté intellectuelle en général peuvent être envoyés à l'adresse IFCchair@cfla-fcab.ca.